

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**CHANTIERS D'ÉTÉ – LES TRAVAUX SUR LES PONTS DE LA MÉTROPOLE**

La Métropole de Lyon met à profit la période estivale pour faire avancer un certain nombre de chantiers sur son territoire afin de pénaliser le moins possible les habitants. Dans ce cadre certains ponts métropolitains sont particulièrement concernés.

✓ **Pont d'Alaï (Tassin) - travaux prévus du 19 juillet à début septembre**

Travaux d'entretien spécifiques pour garantir la pérennité et la sécurité du pont pour les usagers. Des interventions de sécurité seront menées sur les piles et les avaloirs du pont.

Pendant toute la durée des travaux, le pont sera interdit à la circulation. Une déviation sera mise en place et les usagers invités à emprunter le chemin de la Poterie.

✓ **Pont Neuf (Francheville) - du 19 juillet à début septembre**

Les travaux sur ce pont consistent en un nettoyage et un rejointement des maçonneries, une réfection des trottoirs, la sécurisation des cheminements et la mise en place d'une main courante.

Si la circulation sera interdite aux véhicules motorisés pendant toute la période des travaux, elle restera possible pour les piétons et les cyclistes.

✓ **Pont de Couzon (Couzon-au-Mont d'Or) : Travaux de réparation pendant le mois d'août**

Les travaux de réparation du pont endommagé par le passage d'un camion non autorisé débuteront le 2 août pour une durée de quatre semaines. Les travaux concerneront notamment le remplacement et la sécurisation des suspentes, le remplacement de la poutre de rigidité et le renforcement du platelage. Pendant toute la durée des travaux, le trafic sera interdit sur le pont.

Sauf aléas de chantier ou intempéries, le pont sera rouvert à la circulation pour la rentrée.



Le pont de Couzon sera rouvert à la circulation à la rentrée. © Thierry Fournier. Métropole de Lyon

Contact presse

Nicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

✓ **Pont Raymond Barre (Lyon 7^e et 2^e) - du 16 août au 1er octobre.**

Il s'agira de la suppression de la réglette métallique de séparation entre la piste cyclable et le cheminement piéton ainsi que du remplacement du revêtement actuel de la piste cyclable (platelage bois) par une résine.

*Le platelage du pont Raymond Barre entièrement refait cet été en résine.
©Thierry Fournier. Métropole de Lyon*



L'ensemble des chantiers de l'été sont répertoriés sur le site

www.onlymoov.com

Classés par commune (par arrondissement pour Lyon), ils indiquent la nature du chantier, le calendrier des travaux ainsi que les conséquences sur la circulation.

Pendant toute la durée des chantiers, des espaces de circulation temporaires sécurisés sont prévus pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite. La Métropole de Lyon maintient systématiquement une accessibilité sécurisée pour les riverains et la continuité des itinéraires cyclables.